AXART

Coopérative de solidarité artistique
de la MRC Drummond

219, rue Heriot
Drummondville, Qc J2C 1J9
819 477.0278
axart.ca
info@axart.ca

Appel de projets

Programme « Artistes en résidence »

Coopérative de solidarité artistique de la MRC de Drummond

La Coopérative de solidarité artistique de la MRC de Drummond a été fondée en 2007, et elle compte plus de 70 membres actifs. Elle a pour mission de fournir des services et des outils à ses membres et artistes en arts visuels afin de soutenir le développement de leur carrière et de promouvoir leurs œuvres auprès de publics locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Sa mission consiste aussi à contribuer au développement économique et culturel de la région du Centre-du-Québec en organisant diverses activités s'adressant tant à ses membres qu'à la population, en demeurant accessible aux divers publics et en proposant des expositions de qualité.

Mandat de l'incubateur culturel

Le mandat du volet incubateur culturel est d'offrir des outils de diffusion et de développement à la relève artistique afin de leur permettre de se doter d'outils vers leur passage au monde professionnel. Elle a pour principaux objectifs :

- Bonifier l'offre culturelle en art contemporain et actuel dans la région;
- Offrir un tremplin pour les artistes en voie de professionnalisation;
- Impliquer la relève dans l'élaboration de produits culturels adaptés à la jeune clientèle;
- Offrir une plate-forme de diffusion et d'expérimentation professionnelle aux artistes en émergence;
- Éduquer les publics en rendant accessible l'art actuel et contemporain.

Description du programme

Le programme « Artistes en résidence » offre aux créateurs en arts visuels qui sont âgés entre 18 et 35 ans, une période de temps de 2 mois où ils disposeront d'un atelier de création ouvert au public dans lequel ils devront réaliser un corpus d'œuvres qui sera ensuite présenté, pour une durée d'un mois, dans l'espace d'exposition multifonctionnel de l'incubateur culturel.

Dans le cadre de ce programme, l'artiste devra donc s'engager à une présence en atelier de 200 heures au total pour une période de 3 mois et à réaliser une présentation d'une durée approximative de 15 minutes dans les classes du Programme en Arts visuels de la polyvalente Jeanne-Mance et du Programme d'Arts plastiques du Cégep de Drummondville, et ce, en début de projet pour dévoiler l'essence de son exploration et en fin de projet dans l'espace de diffusion pour la présentation finale.

219, rue Heriot
Drummondville, Qc J2C 1J9
819 477.0278
axart.ca
info@axart.ca

Suite aux 2 mois de création et d'exploration, pendant le mois d'exposition, l'artiste en résidence disposera d'un poste informatique et d'une formation afin de réaliser son portfolio (si nécessaire). Un budget sera mis à la disposition de l'artiste en résidence pour l'achat de matériel, et ce jusqu'à concurrence de 500,00 $. Les candidats pourront bénéficier de l'expertise de nos formateurs pour leur développement technique et pour la réalisation de leur portfolio et de leur exposition.

Équipement

- Portable MAC, caméra photo/vidéo, projecteur, espace de recherche, espace d'impression.

Services offerts

- Les services d'un préposé aux expositions pour l'accrochage et le décrochage
- Promotion de l'exposition : publication dans les différents carnets culturels, émission d'un communiqué de presse, production d'affiches et de cartons promotionnels, production et envoi d'invitations électroniques, présence sur le site Internet, etc.
- Vernissage
- Accompagnement d'un professionnel du milieu des arts visuels

Critères d'admissibilité

- Être résident de la MRC de Drummond
- Être âgé entre 18 et 35 ans
- Devenir ou être membre *Utilisateur étudiant*** ou *Utilisateur* de la Coopérative de solidarité artistique de la MRC de Drummond
- Être un artiste en voie de professionnalisation ou faire partie de la relève professionnelle en arts visuels

Contenu du dossier

- Description du projet de résidence (1 page)
- Curriculum Vitae
- Démarche artistique (1 page)
- Documentation visuelle (CD, DVD)
- 10 à 15 images sur cédérom (72 ppp)
- Extraits vidéo ou audio n'excédant pas une durée de 15 minutes
- Tout autre document pertinent à l'étude du dossier (plan, esquisses)
- Dossier de presse ou publications (facultatif)
- Inclure une enveloppe préaffranchie si vous désirez le retour de votre dossier.

* Si les dossiers étaient jugés inappropriés ou insuffisants, le jury de sélection se réserve le droit de proposer un nouvel appel de dossiers ou de cibler des artistes pour la programmation à venir.

**Ce type de membre est inscrit à un établissement scolaire reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec et est âgé de 25 ans et moins. Il possède un droit de vote et les avantages d'un membre utilisateur. Cependant, il pourra exposer uniquement dans la salle multifonctionnelle. Le coût d'inscription est de 50,00$.

Date limite du dépôt des dossiers

Date limite de réception des dossiers : Lundi 13 août 2012 (cachet de la poste faisant foi)

Faites parvenir votre dossier à l'adresse suivante :

Programme « Artistes en résidence » — Appel de projets
219 rue Heriot
Drummondville, Québec
J2C 1J9

Pour toutes informations complémentaires :
Claudine Brouillard, coordonnatrice de projets (incubateur culturel)
cbrouillard@axart.ca

Plan de la salle d'exposition et de l'atelier d'artistes en résidence

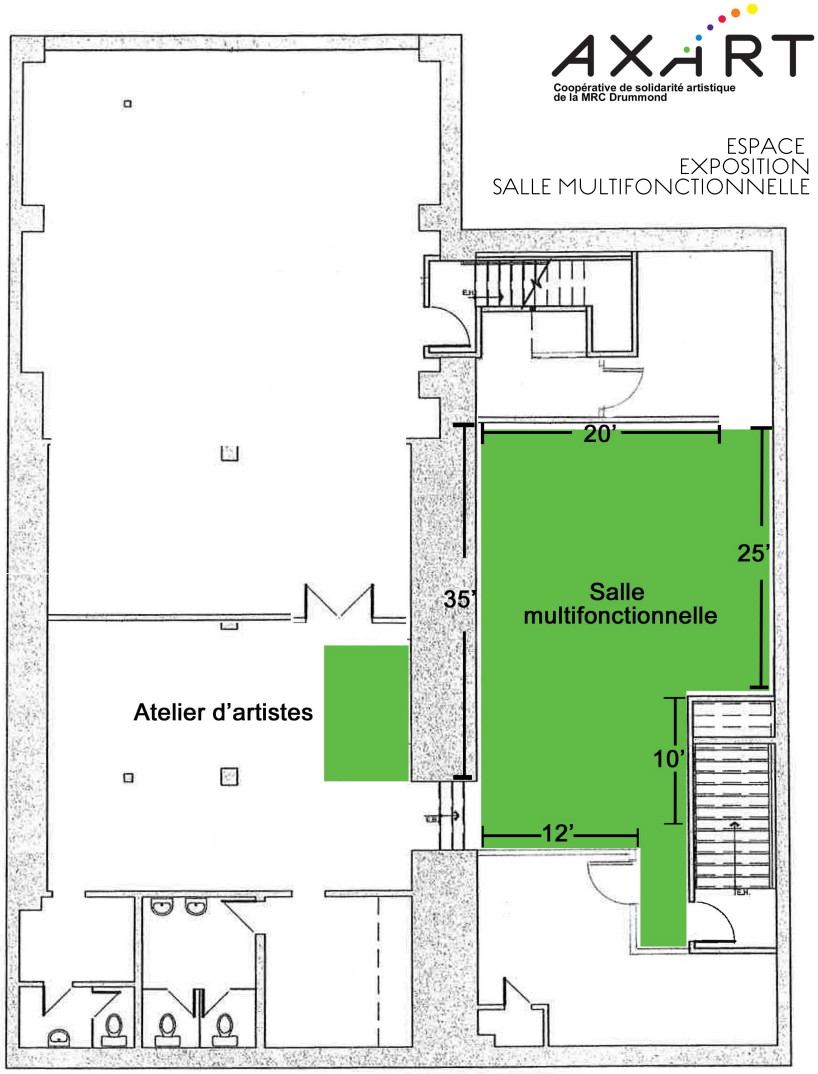

219, rue Heriot
Drummondville, Qc J2C 1J9
819 477.0278
axart.ca
info@axart.ca